

N°664 – 17 Octobre 2008

Edito

L'ANIA, partie prenante de l'application effective de la LME

L'ANIA a amorcé dès le 9 septembre dernier son action d'accompagnement des entreprises pour appréhender le nouveau dispositif applicable aux relations commerciales. Dans le cadre d'une réunion nationale de rentrée pour l'industrie alimentaire, Luc Chatel et Bruno Parent sont ainsi venus présenter aux 200 participants les principales dispositions de la LME promulguée début août.

Au cours d'échanges passionnés, les pouvoirs publics ont rappelé les objectifs politiques de la nouvelle loi : relancer la concurrence au profit des consommateurs par une simplification des règles et une sanction plus sévère des abus. Les opérationnels, quant à eux, ont énoncé les principales difficultés pratiques de mise en application : rôle des conditions générales de vente, notion de catégorie de clients, impact sur la facturation, formalisation de la négociation commerciale

L'ANIA, qui a contribué à l'élaboration de ce texte d'équilibre en pilotant le « front commun » (ILEC, CGPME, FNSEA, CGI, Coop de France, Feef), prépare d'ores et déjà les outils d'application. « Ce dispositif doit être effectif tout de suite et ne le sera que si nous identifions au plus vite les impacts immédiats sur les relations commerciales » a déclaré Jean-René Buisson.

L'administration a annoncé un document d'interprétation du texte à travers un « question-réponse ». L'ANIA pilote un recensement approfondi des premières difficultés afin d'enrichir ce document.

« Les négociations 2009 commencent à peine, mais nous observons les tendances qui laissent présager des relations très tendues dans les semaines à venir » commente Jean-René Buisson.

Les réunions d'information et les sessions de formation se sont poursuivies tout au long du mois de septembre afin de sensibiliser les entreprises le plus vite possible.

Un guide pratique devrait être mis à leur disposition dans les semaines à venir.

Action régionale

Les ARIA visitent le Space

Jean-René Buisson et Christian Tacquard (Président de l'Association Bretonne des Entreprises Alimentaires et du Comité d'action régionale de l'ANIA), ont organisé, les 10 et 11 septembre derniers à Rennes, le rendez-vous annuel des présidents d'ARIA. La réunion a été également une occasion de visiter le SPACE en compagnie de Jean-Michel Lemétayer.

Les régions présentes ont constaté lors de ce salon, important pour la filière agroalimentaire, le dynamisme et la professionnalisation du secteur dans ses efforts pour garantir une sécurité et une qualité optimale des produits. Le partenariat amont-aval ainsi que le maillage territorial de l'industrie alimentaire prenaient, dans ce cadre, tout leur sens.

Compétitivité

Groupe de haut niveau : les travaux avancent !

L'ANIA s'est déjà fait l'écho à plusieurs reprises de ce que la **Commission européenne a nommé le « High Level Group »... Un groupe de haut niveau sous la présidence de la Direction générale Entreprises à Bruxelles rassemblant des grands patrons de l'industrie agroalimentaire ainsi que des ministres, tel que notre ministre de l'Agriculture, Michel Barnier.**

Après plusieurs groupes de travail thématiques en juillet et en septembre dernier, la rédaction du programme de relance de la compétitivité des entreprises agroalimentaires européennes a démarré. Son objectif : Identifier une vingtaine de priorités pour la profession avec des plans d'action à la clé pour une publication au printemps 2009 !

L'ANIA, qui participe activement aux réflexions, avec les services du ministère de l'Agriculture, note que certaines priorités commencent d'ores et déjà à se démarquer : **accès à l'innovation pour les PME, soutien à l'export.** Prochaines réunions : les 15 et 16 octobre.

Truefood, de nouvelles formations gratuites au mois d'octobre !

L'ANIA est partenaire du programme de recherche **Truefood**, financé par la Commission européenne. Ce programme a pour but de **promouvoir l'innovation dans les produits traditionnels** au sens large, de façon à augmenter la compétitivité de nos PME françaises. Dans ce cadre plusieurs **formations ou journées d'information gratuites pour les entreprises sont mises en place.** Après une journée sur le paquet hygiène en septembre, et qui a attiré plus de 50 PME. Le calendrier des formations du mois d'octobre est le suivant :

- 16 octobre / Clermont-Ferrand : Perception des produits traditionnels et Comportement du consommateur
- 16 et 17 octobre / Paris : Analyse quantitative des risques

Pour recevoir les programmes de ces formations (en ligne sur le site de l'ANIA) et vous inscrire, vous pouvez envoyer vos demandes à Françoise GORGA, fgorga@ania.net ou 01.53.83.86.17

Qualité Nutrition

Profils nutritionnels, l'échéance approche

D'après le règlement « allégations » 1924/2006/CE, un produit pourra ou non porter des allégations nutritionnelles ou de santé en fonction de son profil nutritionnel, à partir de janvier 2011.

Ce système de profils nutritionnels devrait être défini d'ici janvier 2009 par les Etats-membres et la Commission. Une période de transition de 2 ans suivra pour la mise en conformité.

De nombreuses instances travaillent donc en ce moment sur ce sujet très complexe aux niveaux européen (AESA, Etats Membres et Commission, Syndicats professionnels européens) et français (AFSSA, IFN, ANIA, CNA...). Les discussions qui vont avoir lieu dans les 3 mois à venir sur la définition des profils nutritionnels vont être décisives.

Dans ce cadre, l'ANIA rappelle que l'industrie agroalimentaire est en faveur d'un système par catégories. En effet, tous les aliments jouent un rôle différent dans notre alimentation. Ils ne peuvent donc pas tous être jugés sur les mêmes critères. Un système comprenant autant de catégories que nécessaire permettrait de classer au sein d'une même catégorie les aliments en fonction de leur composition. Cette approche permettrait d'autre part de ne pas exclure une famille entière d'aliments. Un système trop simpliste pourrait par exemple empêcher tous les fromages de valoriser leur richesse en calcium alors qu'ils en sont les premiers contributeurs. Enfin, seule une approche par catégorie permettrait à toutes les catégories d'aliment de bénéficier, lorsque c'est possible, d'un axe d'optimisation ou d'innovation.

Démonstration Alexi@

Une réunion de démonstration d'Alexi@, la base de données réglementaires sur Internet de l'ANIA, est prévue le **mardi 21 octobre à 9h30 à l'ANIA**. Alexi@ regroupe l'ensemble du droit alimentaire français et européen, ainsi que les avis de l'administration, les avis scientifiques pertinents et de nombreux codes professionnels. **Un bulletin de veille et d'alerte sur tous les nouveaux textes** en vigueur est également régulièrement communiqué aux abonnés, par email. Aujourd'hui, **cet outil est unique sur le marché**. Inscriptions auprès de Sylvie Pillon : spillon@ania.net

L'ANIA au SIAL : 19 au 23 Octobre 2008

A l'occasion du SIAL, l'ANIA vous invite à découvrir son stand : Hall 5A, allée K, n°031 et les nombreux projets et initiatives auxquels elle est associée :

www.ania-recherche.net

Lundi 20 - Stand ANIA : Lancement d'un **nouveau portail de l'innovation en agroalimentaire**: www.ania-recherche.net. Venez découvrir cet outil qui a vocation à devenir une plateforme de référence, avec pour objectif d'améliorer l'accès à l'innovation pour les entreprises agroalimentaires essentiellement composées de PME. **Une borne multimédia sera à votre disposition sur le stand de l'ANIA !**

Food For Life France

Mardi 21 - 11h30 - Centre de réunion 5, salle 510 : Lancement de la plateforme officielle **Food For Life France** qui réunit tous les acteurs de la recherche alimentaire et vise à accélérer l'innovation agroalimentaire

Colloque AFNOR

Dimanche 19 - 14h30 à 16h30 - Centre de réunion 5, salle 501 : conférence AFNOR sur le thème de la normalisation : « **Sécurité sanitaire des aliments, qualité, mondialisation des échanges – la normalisation est-elle une réponse ?** ». L'ANIA participera à cet événement destiné à sensibiliser les différents acteurs aux multiples enjeux liés à la normalisation.

French Export Corner

L'ANIA, partenaire du French Export Corner pour la 2^{ème} année - Hall 5A. Cet espace a un double objectif :

- Apporter une **aide concrète aux entreprises françaises qui souhaitent se développer à l'international** en proposant notamment des rendez-vous ciblés à destination des primo exportateurs avec des experts d'Ubifrance et des Missions économiques et en fournissant une présentation des dispositifs d'appui à l'export (remise d'un vade-mecum) ;
- **renforcer la visibilité et l'attractivité de l'offre française vis-à-vis des acheteurs étrangers** : organisation de visite du salon avec l'aide d'Adepta, plateforme d'information facilitant la recherche de produits français grâce à une base de données dédiées aux entreprises françaises, organisation de rendez-vous de sourcing. Pour plus d'information : <http://en.sial.fr/ExposiumCms/do/admin/visu?reqCode=showPage&siteId=151102&pageId=187475>

Plateau TV de Terre d'Infos

L'ANIA sur le Plateau TV de Terre d'Infos - French Export Corner. Partenaire de la chaîne, l'ANIA participera à de nombreuses émissions enregistrées **en direct du salon** qui seront ensuite diffusées sur la TNT, le Câble et le Satellite.

Trophées de l'esprit alimentaire

La cérémonie de remise des 6^{ème} « Trophées de l'Esprit alimentaire » se tiendra le **22 octobre 2008 au quai d'Orsay**, dans le cadre prestigieux du Palais des Affaires étrangères. Fondés en 2003 à l'initiative de l'ANIA et du SIAL, les Trophées récompensent des personnalités ayant apporté une contribution remarquable aux spécificités de la culture alimentaire française.

Les quatre lauréats 2008 seront choisis par un jury composé de 12 personnalités internationales, bénévoles et indépendantes, représentant les domaines de l'enseignement universitaire, de la politique, de la culture, du sport, des sciences et des media. **Cette année, deux nouvelles personnalités feront partie du jury: Erik Orsenna** (écrivain, Académicien et Conseiller d'État) et **Jean-Robert Pitte** (Président de la mission pour l'inscription, auprès de l'Unesco, du patrimoine alimentaire de la France).

FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE